

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 27 (1956)  
**Heft:** 10

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVII<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

N<sup>o</sup> 10. Octobre 1956

## SOMMAIRE

Bellelay — XXIV<sup>e</sup> rapport du Parc jurassien de la Combe Grède  
La flore du parc de la Combe Grède — Artisanat et Semaine Suisse  
Notre activité au cours des deux derniers mois

# BELLELAY

## La légende

Le premier historien qui fait état de la légende est Christian Wurstisen dans sa « Baszler Chronick », éditée à Bâle chez Sebastian Henricpetri en 1580. On la retrouve ensuite dans la « Basilea sacra » du père Sudan, publiée à Porrentruy en 1658 chez Jean-Henri Straubhaar.

La voici :

On raconte que Siginand ou Sigenand, prévôt du chapitre de Moutier-Grandval, s'il avait été consacré prêtre, il était né chasseur. Il aimait passionnément les grandes randonnées dans les bois profonds qui couvraient le Jura. Il advint qu'un jour, entraîné par son ardeur sur la piste d'une laie (la femelle du sanglier), il perdit la notion du temps et de la distance. Il s'égara. Il passa de longues heures à chercher sa route. La nuit le surprit dans sa solitude. Il passa toute la journée du lendemain à poursuivre ses recherches. Au matin du troisième jour enfin, à bout de forces, il s'en remit au ciel pour sa délivrance et fit le vœu, si elle lui était accordée, d'élever en cet endroit même où il avait tué la laie, un édifice consacré au culte du Très-Haut. Sa prière ayant été exaucée, Siginand, fidèle à sa promesse, fit construire une chapelle dédiée à saint Augustin et témoigna le désir que ce lieu prît le nom de l'animal qui l'avait mis en si grand péril..

En réalité, la « belle laie » n'était qu'une grande et belle forêt, la forêt étant désignée en bas latin par le mot legia ou leia.

## La fondation

Aucun doute n'est possible. C'est bien Siginand qui, entre les années 1140 et 1142, a fondé l'abbaye de Bellelay. Les documents postérieurs sont là pour le prouver. Le nouveau couvent fut d'abord peuplé de religieux venus de l'abbaye du Lac de Joux, mieux d'Humili-mont, de l'ordre des Prémontrés qui, fidèles à la règle de saint Norbert, le fondateur de cet ordre, recherchaient les lieux sauvages et marécageux pour les transformer en contrées fertiles.